

UN RÉSEAU

QUI COUVRE TOUT LE TERRITOIRE

UNE CNATP NATIONALE, UNE FORCE POUR
LES TRAVAUX PUBLICS ET LES PAYSAGISTES

> Une organisation professionnelle qui s'attache à représenter, défendre, promouvoir les entreprises Artisanales, grâce à une structure adaptée s'appuyant sur des syndicats départementaux.

VOTRE CNATP RHÔNE, UN RÔLE DE PROXIMITÉ PRIMORDIAL

> Source d'information, d'aide et de conseil aux entreprises grâce à ses 6 grands services : juridique, économique, qualifications, technique, emploi-formation,

> Lieu d'échange et de formation ; soirées techniques, réunions entre professionnels, stages, ...

> Défenseur des artisans pour tout type de litiges.

> Porte-parole des artisans des Travaux Publics et des paysagistes

> Elle est l'interlocutrice des élus locaux et des partenaires économiques et institutionnels sur son territoire.

> Elle défend les intérêts des artisans des Travaux Publics et du paysage dans de nombreuses instances : Chambres de métiers, URSSAF, structures de l'emploi, CAUE, ...

> Un combat permanent : portée par les adhérents, la CNATP, agit pour et dans l'intérêt de l'ensemble des entreprises artisanales des travaux publics et des paysages..

LA CNATP 69 VOUS OUVRE DES MARCHÉS
ET CRÉE DES PARTENARIATS



Depuis 2011

la Coopérative **Arti Services et Jardins du Rhône** est là pour permettre aux paysagistes de faire bénéficier à leurs clients particuliers des avantages

fiscaux liés aux travaux de jardinage entrant dans le cadre du service à la personne.

N° de téléphone : 04 72 85 77 12



CNATP Rhône

59 Rue de St Cyr

CP 404

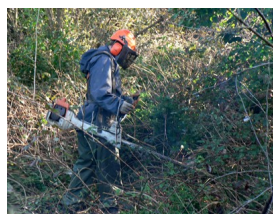
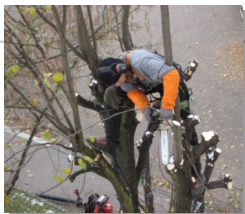
69338 LYON cedex 09

04 72 53 79 27

contact@cnatp-rhone.org

CNATP

LA CNATP
VOUS ACCOMPAGNE



DES FONDATIONS SOLIDES, DES VALEURS PARTAGÉES

DEPUIS 1993, LA CNATP RESTE FIDÈLE À SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- > Promotion des qualités et compétences des entreprises artisanales Travaux Publics et Paysagistes.
- > Reconnaissance du statut social et économique des artisans
- > Libre concurrence et égalité des chances sur les marchés entre les entreprises artisanales et les autres entreprises
- > Défense du modèle économique remarquable qui fait des artisans des chefs d'entreprise à part entière traitant directement avec le client.

LES ARTISANS DES TRAVAUX PUBLICS ET LES PAYSAGISTES: **22000 ENTREPRISES** EN FRANCE

- > Les artisans des Travaux Publics 20 414 entreprises 50717 salariés.
- > Les artisans Paysagistes 17436 entreprises 15464 salariés.
- > 98 % des entreprises ont moins de 20 salariés



LES 7 GRANDS SERVICES DE LA CNATP

SERVICE JURIDIQUE—JULIE VEYRIER

- > Droit commercial
- > Droit des sociétés
- > Choix et rédaction des statuts
- > Permanences Avocat
- > Transactions et médiations
- > Procédure collective
- > Sauvegarde, redressement judiciaire
- > Assurances et garanties

SERVICE SOCIAL—JOHANNA BAICCHI

- > Législation sociale
- > Salaires et charges
- > Droit du travail
- > Conventions collectives,
- > Embauche : contrats, aides, formalités
- > Discipline, rupture du contrat
- > Santé, sécurité
- > Permanence Avocat
- > Médiations

SERVICE EMPLOI—ODILE VAN KOTE

- > Aide au recrutement
- > Accompagnement des entreprises
- > Gestion offres et demandes d'emploi
- > GPEC – Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : analyse des besoins des entreprises et mise en place d'actions gestionnaires

SERVICE FORMATION—GÉRALDINE JARNAIS

- > Conseils sur les projets de formation
- > Montage des dossiers de financement : artisans, conjoints collaborateurs et salariés.
- > Accès aux formations longues :

GEAB, FREAB & FONCE

SERVICE QUALIFICATION—BRIGITTE STEINLE

- > Accès aux appellations professionnelles, aux marques et labels
- > Conseil personnalisé et aide au montage de dossier

SERVICE ECONOMIE—GAELLE JACQUETTON

- > Calcul de prix de revient, prévisionnels, études de prix personnalisées
- > Fiscalité - TVA
- > Marchés publics et privés
- > Suivi des créateurs d'entreprises
- > Suivi des repreneurs
- > FRAU
- > Animation CNATP et gestion de la coopérative

SERVICE ENVIRONNEMENT—VINCENT HOCHART

- > Actions collectives : Pour répondre au marché
- > Pour valoriser et sauvegarder les savoir-faire : CIP Patrimoine Environnement...
- > Conseil individualisé : Pour intégrer l'environnement dans les pratiques de l'entreprise : diagnostics / accompagnement de projet

